



Attention ! Elève surentraîné



**DOSSIER D'INSCRIPTION A L' ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE
ANNULE ET REMPLACE LE 1^{er} DOSSIER D'INSCRIPTION DISTRIBUE A VOTRE ENFANT !**

AS MULTISPORT : MERCREDI APRES MIDI avec Mr Hubert, Mr Tihy et Mme Beuvin

En raison de la pandémie de la covid 19 le protocole sanitaire ne nous permet pas à ce jour de réaliser le programme initial. Les rencontres inter établissements ne sont pas autorisées jusqu'à nouvel ordre et nous devons éviter un brassage trop important des élèves au sein de nos établissements.

Voici ce que nous proposons : Entraînements de 13h à 16h.

Un groupe de benjamin(e)s (6^e/5^e) sera sur une installation et un autre groupe de minimes (4^e/3^e) sera sur une autre installation. Nous travaillerons la plupart du temps en 2 ateliers au sein d'une même installation pour séparer autant que possible les 6^e des 5^e et les 4^e des 3^e. Les vestiaires seront également séparés par niveau de classe.

Activités programmées jusqu'à nouvel ordre : Pour les 4^e/3^e Foot, Hand, Basket, Volley avec les règles de distanciation sociale / Pour les 6^e/5^e escalade et initiation aux sports collectifs (avec les règles de distanciation sociale) / Pour tous nous réfléchissons à la possibilité de faire 1 ou 2 sorties avec déplacement en bus pour pratiquer des activités à l'extérieur du collège (par exemple patinoire)

Tarif : **20 euros au lieu de 30 euros** car pour le moment aucun déplacement n'est prévu. Si le protocole venait à évoluer et que les compétitions venaient à être autorisées nous vous demanderons 10 euros supplémentaires à posteriori.

Le tee shirt au couleur de notre AS n'est à ce jour pas obligatoire. Toutefois si certains souhaitent l'avoir il est toujours au prix de 10 euros.

Il n'y a pas de cantine le mercredi midi, l'élève peut soit apporter un pique-nique qu'il mangera au réfectoire sous la surveillance d'un adulte (micro-onde à disposition) soit sortir manger chez lui. Ce choix doit être fait pour l'année entière, un appel sera fait pour les élèves mangeant au réfectoire.

Il n'y a pas de ramassage scolaire après l'association sportive. **La responsabilité des enseignants s'arrête à l'horaire de fin de séance prévu.**

Chaque semaine le programme est affiché sur le panneau AS dans le hall du collège ainsi que sur l'ENT : <http://jacques-brel.ent27.fr>
Les élèves qui n'auront pas apporté leurs affaires adaptées à l'activité programmée ne pourront pas pratiquer.

Si les compétitions venaient à être autorisées par la suite, sachez que dans le cadre du projet du district il y a plusieurs lieux de compétition, il se peut que certains élèves soient placés sous la responsabilité d'un enseignant d'EPS d'un autre collège responsable de lieu de compétition.

Un élève qui a un comportement qui nuit au bon fonctionnement du groupe pendant les entraînements, les rencontres, les trajets en bus ou au réfectoire pourra se voir exclu de l'AS.

Autorisation parentale :

Je soussigné..... autorise mon enfant.....

en classe de.....né le..... à faire partie de l'association sportive du collège le mercredi après-midi.

Mon enfant et moi-même avons lu le règlement de l'association sportive et nous en acceptons les termes.

J'autorise les professeurs de l'association sportive du collège de Beuzeville ainsi que ceux du projet du district à prendre toute disposition destinée à sauvegarder la santé de mon enfant

Voici un numéro d'urgence en cas de besoin :

Je reconnais avoir été informé du délai de responsabilité des professeurs d'EPS à la fin de chaque séance.

Mon enfant mangera (choix définitif pour l'année) : au réfectoire ou à l'extérieur du collège

Fait à..... Le

Signature de l'élève :

Signature des parents :

AS MULTISPORTS : LUNDI MIDI avec Mme Beuvin

Un moment convivial pour les élèves souhaitant se détendre et pratiquer une activité sportive sur la pause méridienne.

Activités programmées : **Foot, Basket, Hand, Volley (adapté pour pouvoir respecter autant que possible les distanciations sociales, Badminton, Tennis de table, Fit Cross)**

Ces activités auront lieu **les lundis midi** au gymnase du collège ou sur le plateau sportif de **12h15 à 13h**.

Le protocole sanitaire imposé par la pandémie de la covid 19 ne nous permettant pas de brasser un trop grand nombre d'élèves nous serons peut-être amenés à faire 2 groupes qui pratiqueront en alternance par quinzaine : les benjamin(e)s 6è/5è (le lundi en semaine A) et les minimes 4è/3è (le lundi en semaine B). S'il y a peu de minimes les benjamin(e)s 6è/5è pourront pratiquer tous les lundis (ou vice versa pour les minimes 4è/3è s'il n'y a pas beaucoup de benjamin(e)s).

Dans chaque groupe nous serons également amenés à séparer autant que possible (durant l'activité et dans les vestiaires) les 6è des 5è et les 4è des 3è en mettant en place des ateliers.

Les élèves ayant cours jusqu'à 12h15 mangeront à 13h après l'AS

Les élèves terminant à 11h45 mangeront à 11h45 avant l'AS

Les externes pourront demander une autorisation pour manger 1 fois par semaine à la cantine

Tarif : **15 euros pour toute l'année (gratuit pour les élèves inscrits le mercredi après-midi)**

Autorisation parentale :

Je soussigné..... autorise mon enfant.....

en classe de.....né le..... à faire partie de l'association sportive du collège le lundi à midi.

Signature de l'élève

Signature des parents

AS ARTISTIQUE : MARDI OU VENDREDI MIDI avec Mme Morisson

Un moment convivial pour les élèves souhaitant se détendre et pratiquer des activités artistiques en musique sur la pause méridienne.

Activités programmées : **Fitness (STEP), Gymnastique rythmique (danse avec ruban, cerceau, ballon), Just dance, Acro Gym (mélange de gymnastique au sol et de porter en duos ou trios), Mini trampoline et Découverte de la relaxation**

Ces activités auront lieu au gymnase du collège le **mardi ou le vendredi** de **12h15 à 13h**.

Le protocole sanitaire imposé par la pandémie de la covid 19 ne nous permettant pas de brasser un trop grand nombre d'élèves, nous ferons peut-être 2 groupes : les benjamines 6è/5è (le mardi) et les minimes 4è/3è (le vendredi). S'il y a peu de minimes nous ferons un groupe de 6è (le mardi) et un groupe de 5è (le vendredi).

Dans chaque groupe nous serons également amenés à séparer autant que possible (durant l'activité et dans les vestiaires) les 6è des 5è et les 4è des 3è en mettant en place des ateliers.

Les élèves ayant cours jusqu'à 12h15 mangeront à 13h après l'AS

Les élèves terminant à 11h45 mangeront à 11h45 avant l'AS

Les externes pourront demander une autorisation pour manger 1 fois par semaine à la cantine

Tarif : **15 euros pour toute l'année (gratuit pour les élèves inscrits le mercredi après-midi)**

Autorisation parentale :

Je soussigné..... autorise mon enfant.....

en classe de.....né le..... à faire partie de l'association sportive du collège le mardi ou le vendredi midi

Signature de l'élève

Signature des parents